

Un tiers de défibrillateurs hors service en France : un ancien élu de Montélimar s'indigne

Le 4 mai 2006, Stéphane Morin perdait son fils de 13 ans d'un arrêt cardiaque. Il se lance alors dans un long combat pour généraliser l'installation de défibrillateurs dans l'espace public et entame une marche de Marseille à Paris. Il rencontre sur son chemin plusieurs élus locaux avant d'arriver à Paris le 4 mai 2007, un an jour pour jour après la mort de son fils. C'est à cette occasion qu'un décret est signé pour permettre à des non-médecins d'utiliser un défibrillateur. **Ce décret est un début dans la généralisation de leur déploiement dans l'espace public.**

"Un scandale de santé publique"

Il y en a désormais **500 000** sur le territoire français et les établissements recevant du public sont tenus d'en installer un. Mais ceux-ci ne sont pas toujours entretenus comme il le faudrait : les propriétaires des lieux sont dans l'obligation de s'assurer de leur bon fonctionnement (changer les piles de la batterie et les électrodes, notamment), ce qu'ils ne font pas toujours. Résultat : **près d'un tiers seraient hors services selon un audit réalisé par la société de maintenance Matecir Defibril auquel franceinfo a eu accès.**

« Cela peut induire les gens en erreur, estime Stéphane Morin. Ils peuvent courir chercher un défibrillateur qui ne marche pas. Ça peut faire perdre du temps, et on sait qu'il faut intervenir très rapidement dans ces cas-là ». « Ce qui me désole le plus, soupire-t-il, c'est que, quelque part, je me rends compte que je n'ai peut-être pas assez bien fait mon boulot ».

L'ancien élu de Montélimar, entre 2008 et 2020, martèle : *« Des gens qui n'ont pas été sauvés parce que le défibrillateur ne fonctionne pas, c'est un scandale »*, et même, rajoute-t-il, un **« scandale de santé publique »**.

Un faible taux de survie aux arrêts cardiaques en France

Selon le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, **entre 40 000 et 50 000 personnes meurent chaque année faute d'avoir bénéficié des gestes de premiers secours.** Le taux de survie pour un arrêt cardiaque est un peu en dessous des 10% aujourd'hui, ce qui est peu en comparaison à d'autres pays d'Europe du Nord (20-30%). Malgré tout, ce chiffre avoisinait les 2% en France avant le déploiement des défibrillateurs.